

TOURANGEAU
CROCHETIÈRE
CPA INC.

CPA

COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS

LA MAISON DE REPIT LA RESSOURCE

ETATS FINANCIERS

31 MARS 2014

LA MAISON DE REPIT LA RESSOURCE

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
<u>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT</u>	1 et 2
<u>ETATS FINANCIERS</u>	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7 à 11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

1

Aux membres de
LA MAISON DE REPIT LA RESSOURCE

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la maison de répit La Ressource, qui comprennent le bilan au 31 mars 2014, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

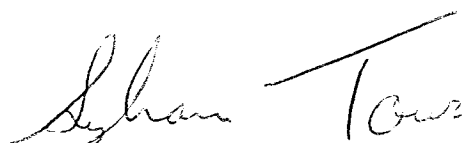
Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RÉSERVE

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits des dons reçus pour des activités de financement et d'autres dons divers dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons reçus pour des activités de financement et d'autres dons divers, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice clos le 31 mars 2014, de l'actif à court terme au 31 mars 2014 et de l'actif net aux 31 mars 2014 et 2013.

OPINION AVEC RÉSERVE

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la maison de répit La Ressource au 31 mars 2014 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

 Sylvain Tourangeau, CPA Auditeur, CA

DE TOURANGEAU CROCHETIÈRE CPA INC.

Montréal, le 26 mai 2014

LA MAISON DE REPIT LA RESSOURCE
 ETAT DES RESULTATS
 POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
<u>PRODUITS</u>		
Subvention Agence SSS de Mtl, Subvention PSOC	124 331	102 762
Subvention fédérale Programme Emploi Été	7 456	9 261
Contribution parentale	29 439	36 203
Membership	150	115
Intérêts	221	141
Dons	<u>3 100</u>	<u>3 164</u>
	<u>164 697</u>	<u>151 646</u>
<u>CHARGES</u>		
Salaires bruts et avantages sociaux	121 502	113 194
Assurance	2 441	2 597
Honoraires professionnels	6 045	5 107
Loyer	4 852	4 411
Intérêts et frais de banque	1 380	1 204
Téléphone	1 377	1 487
Taxes et permis	(1 103)	569
Publicité	10 736	7 149
Frais de représentation	338	-
Frais de bureau	2 170	3 228
Imputation des immobilisations aux résultats	2 822	1 095
Frais de déplacement	408	-
Matériel éducatif	<u>2 721</u>	<u>2 935</u>
	<u>155 689</u>	<u>142 976</u>
<u>EXCEDENT DES PRODUITS</u>		
<u>SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE</u>	<u>9 008</u>	<u>8 670</u>

Les notes font partie intégrante des états financiers

LA MAISON DE REPIT LA RESSOURCE
 ETAT DE L'EVOLUTION DE L'ACTIF NET
 POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 2014

	<u>2014</u> \$	<u>2013</u> \$
<u>SOLDE AU DEBUT</u>	68 063	59 393
Excédent des produits sur les charges de l'exercice - page 2	<u>9 008</u>	<u>8 670</u>
<u>SOLDE A LA FIN</u>	<u>77 071</u>	<u>68 063</u>

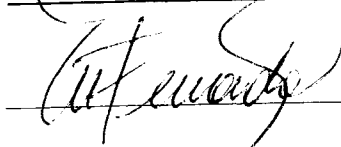
Les notes font partie intégrante des états financiers


LA MAISON DE REPIT LA RESSOURCE
 BILAN
 AU 31 MARS 2014

	<u>2014</u> \$	<u>2013</u> \$
<u>ACTIF</u>		
<u>COURT TERME</u>		
Encaisse	81 011	69 595
Taxes à la consommation à recevoir	1 530	1 097
Frais payés d'avance	<u>477</u>	<u>298</u>
	<u>83 018</u>	<u>70 990</u>
<u>PASSIF</u>		
<u>COURT TERME</u>		
Créditeurs et frais courus	<u>5 947</u>	<u>2 927</u>
<u>ACTIF NET</u>		
<u>ACTIF NET</u> - page 4	<u>77 071</u>	<u>68 063</u>
	<u>83 018</u>	<u>70 990</u>

Les notes font partie intégrante des états financiers

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL

 _____, Administrateur

 _____, Administrateur

LA MAISON DE REPIT LA RESSOURCE
 ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
 POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
<u>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</u>		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	<u>9 008</u>	<u>8 670</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes débiteurs	(433)	159
Frais payés d'avance	(179)	52
Comptes créditeurs et frais courus	<u>3 020</u>	<u>(3 070)</u>
	<u>2 408</u>	<u>(2 859)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	<u>11 416</u>	<u>5 811</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>69 595</u>	<u>63 784</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>81 011</u>	<u>69 595</u>

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITES

La société, constituée le 30 mars 1999, est régie en vertu de la troisième partie de la Loi des sociétés par actions du Québec. Elle est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'offrir un support aux parents d'enfants atteints d'un handicap. L'organisme a le statut d'organisme de bienfaisance enregistré et est exempté de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers conformément aux NCCOSBL exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses ayant une incidence sur les montants d'actif et de passif portés aux états financiers. Ces mêmes estimations et hypothèses ont aussi une incidence sur la présentation des éventualités en date des états financiers, de même que sur les postes de produits et de charges de l'exercice. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

CONSTATATION DES REVENUS

Les dons sont constatés à titre de revenus durant l'exercice où ils sont perçus. Les revenus liés à une activité de financement sont constatés à titre de revenus durant l'exercice où les activités de financement ont lieu.

Les dons reçus sous forme de biens ou de services, pour lesquels des reçus officiels aux fins d'impôt sont émis, sont comptabilisés à la juste valeur de marché des biens et services reçus.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés et que la société a transféré la quasi-totalité des risques et des désavantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté au bilan lorsqu'il existe un droit juridique exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de régler l'actif et le passif simultanément.

La société évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes débiteurs, des taxes sur les intrants à recevoir et des frais payés d'avance.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes créditeurs et frais courus, des dons promis et des revenus reportés.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Les bénévoles consacrent un nombre important d'heures par année à aider à faire fonctionner la société et à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les soldes bancaires.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les actifs à long terme font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable de l'actif pourrait ne pas être recouvrée. La recouvrabilité est mesurée en comparant la valeur comptable des actifs à long terme à la valeur estimative des flux de trésorerie générés par l'utilisation de ces actifs. Les actifs dépréciés sont inscrits à la juste valeur, laquelle est déterminée principalement en utilisant les estimations des flux de trésorerie futurs actualisés qui seraient générés par l'utilisation et la cession éventuelle des actifs. La société, étant un organisme sans but lucratif de petite taille, impute l'achat d'immobilisations directement à l'état des résultats. Ces immobilisations consistent en mobilier de bureau et équipement informatique.

3. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

La société est locataire de locaux en vertu d'un renouvellement de bail venant à échéance le 30 juin 2015. Les loyers minimums futurs totalisent 1 241\$ et comprennent les versements suivants pour le prochain exercice :

<u>2015</u>	<u>Total</u>
\$	\$
<u>1 241</u>	<u>1 241</u>

4. OPERATIONS AVEC LES MEMBRES

Au cours de l'exercice, la société a effectué 100 % de ses opérations avec ses membres.

5. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>Solde</u> Au 31 <u>mars 2013</u>	<u>octroi</u>	<u>constaté</u> à titre <u>de produits</u>	<u>solde</u> au 31 <u>mars 2014</u>
Subvention Agence				
SSS de Mtl, subvention PSOC	-	124 331	124 331	-
Subvention fédérale Programme emploi été	<u>-</u>	<u>7 456</u>	<u>7 456</u>	<u>-</u>
	<u>-</u>	<u>131 787</u>	<u>131 787</u>	<u>-</u>

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

De par ses activités, la société est exposée à divers risques financiers comme le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de taux d'intérêts.

RISQUE DE CRÉDIT

Les comptes débiteurs se composent principalement de taxes à la consommation à recevoir. Au 31 mars 2014, aucun solde individuel n'est important et la société est d'avis qu'il n'y a pas de risque de crédit important compte tenu de la nature des comptes débiteurs.

6. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité correspond au risque lié à la capacité de la société de réunir les fonds nécessaires (par augmentation du passif ou conversion de l'actif) pour faire face à une obligation financière, figurant ou non au bilan, à l'échéance ou non.

Les passifs financiers de la société viennent tous à échéance dans moins de un an.

La société est d'avis que les fonds autogénérés lui permettront d'assumer ses passifs financiers.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Au 31 mars 2014, l'exposition de la société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit :

Encaisse	Taux d'intérêt variable
Compte débiteurs	Sans intérêt
Comptes créditeurs et frais courus	Sans intérêt